

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 40124

présenté par
M. Gouffier-Cha et Mme Vignon

ARTICLE 46

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

À l'alinéa 14, après la seconde occurrence du mot :

« de »

insérer les mots :

« l'âge de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.